

Le CAP Ebéniste



Le métier :

Le métier d'ébéniste comporte différentes tâches indissociables que l'ébéniste doit maîtriser :

- **La conception** : avec le client, il définit le projet, établit ses dimensions, les essences de bois qui seront utilisées et son ornementation. Il réalise des esquisses pour finaliser la commande du client.
- **Le dessin** : Il dessine le projet à l'échelle, détermine les proportions, les assemblages.
- **La fabrication** : Il fabrique l'ouvrage en bois massif et/ou en panneau. Il réalise une feuille de débit, des tracés, des usinages avec des machines mais aussi parfois manuellement. Il peut parfois reproduire des meubles d'époque (buffet Louis XV, commode Louis-Philippe...).
- **Le placage** : Cet ouvrage peut être recouvert de placage d'essences nobles (bois de rose, noyer...), réalisant des ornements.
- **La finition** : Il maîtrise les techniques de finitions (teintes, vernis, cire...) pour protéger et mettre en valeur l'ouvrage.
- **La restauration** : L'ébéniste est amené à remettre en état des meubles anciens appartenant aux collections des musées ou à des particuliers, il participe ainsi à la conservation du patrimoine.



Créatif, perfectionniste, adroit, méticuleux et patient, l'ébéniste joue avec les matières et les styles de mobilier. Il a des aptitudes pour communiquer avec les clients afin de satisfaire leurs exigences. Il connaît, bien entendu les diverses essences de bois. Il possède également des notions d'art ou d'histoire de l'art, et maîtrise les techniques d'assemblage des meubles propres aux différentes époques pour pouvoir les restaurer et les copier.

Le diplôme :

Le CAP d'ébénisterie est un diplôme de niveau 3 . La préparation à ce certificat d'aptitude professionnelle comporte 12 semaines obligatoires de période de formation en entreprise, 7 épreuves obligatoires.

L'évaluation de ces épreuves s'effectue par contrôle en cours de formation (CCF).



Epreuves	Coefficient
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
EP1- Etude de construction, préparation du travail et technologie	4
EP2- Analyse formelle et stylistique et réalisation graphique	2
EP3- Fabrication d'un ouvrage ébénisterie	9 (dont 1 pour la VSP)
ENSEIGNEMENT GENERAL	
EG1- Français et histoire géographique	3
EG2- Mathématiques - sciences	2
EG3- Education physique et sportive	1
EG4- Langue vivante	1

La formation :

Elle propose à l'élève de développer les compétences nécessaires à la pratique du métier d'ébéniste
La réalisation d'ouvrages d'ébénisterie au cours de la formation permet d'être capable de :

- Lire et décoder les plans de meubles
- Tracer des éléments de construction du mobilier
- Préparer les postes de travail
- Usiner un ensemble ou un élément de meuble
- Mettre en œuvre le placage et réaliser les frisages
- Réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble
- Finir manuellement ou mécaniquement les produits réalisés

Les débouchés professionnels

Le diplôme de CAP ébéniste permet de travailler en tant qu'ouvrier qualifié ou bien poursuivre ses études.

Une fois aguerri aux pratiques du métier, il est possible de s'installer à son compte, ce qui permet de gagner en liberté dans la création et dans l'organisation du travail. Mais attention, devenir indépendant implique de gérer une clientèle, des commandes et une comptabilité !

Les poursuites d'études

